



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

A

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le 21-09-2018

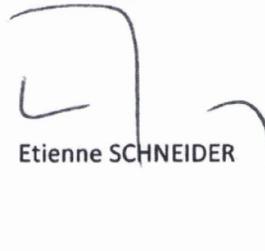
Objet : Question parlementaire n° 4009 du 20 août 2018 de Madame la Députée Diane ADEHM et de Monsieur le Député Gilles ROTH

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,



Etienne SCHNEIDER

Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure Etienne SCHNEIDER à la question parlementaire n°4009 du 20 août 2018 des honorables Députés Diane ADEHM et Gilles ROTH

Ad question 1

A l'heure actuelle il n'y a pas de projet similaire au projet « iPolice » belge envisagé au Luxembourg. Il importe cependant de souligner qu'il existe une unité au sein de la Police grand-ducale, et plus spécifiquement au niveau du Service de police judiciaire, qui est quotidiennement en charge du volet de profiling, de ciblage et de détection des risques. Par ailleurs, la digitalisation des données depuis l'introduction du système de réseau radio digital RENITA en 2015 sera complétée en 2019 par la mise en place d'un nouvel outil qui intégrera la gestion et le dispatching des patrouilles.

Enfin, des projets ayant pour objet l'amélioration des procédures en matière de gestion des données informatiques et de simplification administrative sont envisagés ou en cours de lancement.

Ad question 2

Les progrès en matière d'intelligence artificielle constituent un support pour améliorer la qualité et la performance, notamment dans le domaine des enquêtes judiciaires, mais ne permettront pas à court terme d'économiser des ressources humaines au sein de la Police grand-ducale.